

Justificatif généré le 03/11/2022

Support de parution :



Date de parution :

03/11/2022

Département :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

www.actu-juridique.fr/a/19401528729803-2022J00561_2022-10-26

N° d'annonce :

19401528729803-2022J00561_2022-10-26

TEROLAB SURFACE

Société par actions simplifiée

Zone Industrielle Rue Jean Pierre Timbaud, 94290 Villeneuve le Roi

R.C.S. : CRETEIL 329 655 377

Activité : traitement et revêtement des métaux

Tribunal de commerce de Créteil

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 26 octobre 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Créteil. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022 désignant administrateur SELARL Ajilink-Labis Cabooter prise en la personne de M^e Jérôme Cabooter 70 Avenue du Général de Gaulle 94000 Créteil avec les pouvoirs : d'assister la société débitrice pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SAS Deslorieux prise en la personne de M^e Paul Deslorieux 7-9 Place de la Gare 94210 La Varenne Saint-Hilaire Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.